



TG/200/2(proj.3)  
 ORIGINAL : anglais  
 DATE : 2015-09-22

## UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

PROJET

**BASILIC**

Code UPOV: OCIMU\_BAS

*Ocimum basilicum* L.

\*

### PRINCIPES DIRECTEURS

#### POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

#### DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

*établis par un (des) expert(s) de l'Allemagne*

*pour examen par le*

*Comité de rédaction élargi à sa réunion,  
 qui se tiendra à Genève les 6 et 7 janvier 2016*

*Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV*

Autres noms communs :\*

<i>Nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Ocimum basilicum</i> L.	Basil	Basilic	Basilikum	Albahaca

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

### DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

\* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV ([www.upov.int](http://www.upov.int)), pour l'information la plus récente].

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN .....	3
2. MATERIEL REQUIS .....	3
3. METHODE D'EXAMEN .....	3
3.1 NOMBRE DE CYCLES DE VEGETATION.....	3
3.2 LIEU DES ESSAIS .....	3
3.3 CONDITIONS RELATIVES A LA CONDUITE DE L'EXAMEN.....	3
3.4 PROTOCOLE D'ESSAI .....	3
3.5 ESSAIS SUPPLEMENTAIRES.....	3
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE .....	4
4.1 DISTINCTION.....	4
4.2 HOMOGENEITE.....	5
4.3 STABILITE.....	5
5. GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE .....	5
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES .....	6
6.1 CATEGORIES DE CARACTERES .....	6
6.2 NIVEAUX D'EXPRESSION ET NOTES CORRESPONDANTES .....	6
6.3 TYPES D'EXPRESSION.....	6
6.4 VARIETES INDIQUEES A TITRE D'EXEMPLES.....	7
6.5 LEGENDE .....	7
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTERES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES .....	8
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES .....	12
8.1 EXPLICATIONS PORTANT SUR PLUSIEURS CARACTERES .....	12
8.2 EXPLICATIONS PORTANT SUR CERTAINS CARACTERES .....	13
9. BIBLIOGRAPHIE .....	17
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE .....	18

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Ocimum basilicum* L.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de jeunes plantes racinées pour les variétés multipliées par voie végétative.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

Variétés reproduites par voie sexuée : 6 g ou 4000 graines au moins  
Variétés multipliées par voie végétative : 40 jeunes plantes par cycle de végétation

S'agissant des semences, celles-ci doivent satisfaire aux conditions minimales exigées pour la faculté germinative, la pureté spécifique, l'état sanitaire et la teneur en eau, indiquées par l'autorité compétente.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

3.1.1 En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation indépendants.

3.1.2 Les deux cycles de végétation indépendants doivent être sous la forme de deux plantations distinctes.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Dans le cas de variétés reproduites par voie sexuée, chaque test doit être conçu de manière à porter au total sur 40 plantes au moins, qui doivent être réparties en deux répétitions au moins.

3.4.2 Dans le cas de variétés multipliées par voie végétative, chaque test doit être conçu de manière à porter au total sur 20 plantes au moins, qui doivent être réparties en deux répétitions au moins.

3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

## 4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

### 4.1 *Distinction*

#### 4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

#### 4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

#### 4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

#### 4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 10 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 10 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors-type.

#### 4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans la deuxième colonne du tableau des caractères (voir le document TGP/9 "Examen de la distinction", section 4 "Observation des caractères") :

MG: mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS: mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG: évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS: évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation : visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation : pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p.ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

#### 4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 L'homogénéité des variétés allogames doit être déterminée conformément aux recommandations figurant dans l'introduction générale.

4.2.3 Pour l'évaluation de l'homogénéité des variétés multipliées par voie végétative, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 20 plantes, une plante hors-type est tolérée.

#### 4.3 Stabilité

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau lot de semences ou un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

### 5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Plante : port (caractère 1)
- b) Limbe : pigmentation anthocyanique de la face supérieure (caractère 7)
- c) Fleur : couleur de la corolle (caractère 19)
- d) Variétés reproduites par voie sexuée seulement : Époque de début de la floraison (caractère 21)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

## 6. Introduction du tableau des caractères

### 6.1 *Catégories de caractères*

#### 6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

#### 6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un \*) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

### 6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Dans le cas de caractères qualitatifs et pseudo-qualitatifs (voir le chapitre 6.3), tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère. Toutefois, dans le cas de caractères quantitatifs ayant cinq niveaux ou davantage, une échelle abrégée peut être utilisée afin de réduire la taille du tableau des caractères. Par exemple, dans le cas d'un caractère quantitatif comprenant neuf niveaux d'expression, la présentation des niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen peut être abrégée de la manière suivante :

Niveau	Note
petit	3
moyen	5
grand	7

Toutefois, il convient de noter que les neuf niveaux d'expression ci-après existent pour décrire les variétés et qu'ils doivent être utilisés selon que de besoin :

Niveau	Note
très petit	1
très petit à petit	2
petit	3
petit à moyen	4
moyen	5
moyen à grand	6
grand	7
grand à très grand	8
très grand	9

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

### 6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

#### 6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

#### 6.5 Légende

- (\*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2
- QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3
- QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3
- PQ Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3
  
- MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5
  
- (a) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1
  
- (+) Voir l'explication du tableau des caractères au chapitre 8.2

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>1. VG (*) (+)</b>	<b>Plant: growth habit</b>	<b>Plante: port</b>	<b>Pflanze: Wuchsform</b>	<b>Planta: hábito de crecimiento</b>		
<b>PQ</b>	very upright	très dressé	sehr aufrecht	muy erguida	Grand vert	1
	upright	dressé	aufrecht	erguida		2
	broad upright	dressé large	breit aufrecht	erguida ancha	Fin vert nain compact	3
<b>2. VG (+)</b>	<b>Plant: height</b>	<b>Plante: hauteur</b>	<b>Pflanze: Höhe</b>	<b>Planta: altura</b>		
<b>QN</b>	short	basse	niedrig	baja	Fin vert nain compact	3
	medium	moyenne	mittel	mediana	Marian	5
	tall	haute	hoch	alta	Bonazza, Grand vert	7
<b>3. VG (+)</b>	<b>Stem: anthocyanin coloration</b>	<b>Tige: pigmentation anthocyanique</b>	<b>Trieb: Anthocyan-färbung</b>	<b>Tallo: pigmentación antocianica</b>		
<b>QN</b>	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Grand vert	1
	weak	faible	gering	débil	Magic White	3
	medium	moyenne	mittel	media	Pesto Perpetuo	5
	strong	forte	stark	fuerte	Ararat	7
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	Osmin, Rosie	9
<b>4. VG (*) (+)</b>	<b>Leaf blade: shape</b>	<b>Limbe: forme</b>	<b>Blattspreite: Form</b>	<b>Limbo: forma</b>		
<b>PQ (a)</b>	broad ovate	ovale large	breit eiförmig	oval ancho	Géant Mammouth, Italian large leaf	1
	medium ovate	ovale moyenne	mittel eiförmig	oval medio	Baroness, Marian	2
	medium elliptic	elliptique moyenne	mittel elliptisch	elíptico medio	Ararat, Keskenylevelü, Magic White, Piccolino, Rudy	3
	narrow elliptic	elliptique étroite	schmal elliptisch	elíptico estrecho	Fin vert nain compact	4
<b>5. VG/MS</b>	<b>Leaf blade: length</b>	<b>Limbe: longueur</b>	<b>Blattspreite: Länge</b>	<b>Limbo: longitud</b>		
<b>QN (a)</b>	very short	très court	sehr kurz	muy corto	Fin vert nain compact	1
	short	court	kurz	corto	Pesto Perpetuo	3
	medium	moyen	mittel	mediano	Baroness, Bonazza, Edwina, Osmin	5
	long	long	lang	largo	Basinova, Eowyn, Mammouth	7
<b>6. VG/MS</b>	<b>Leaf blade: width</b>	<b>Limbe: largeur</b>	<b>Blattspreite: Breite</b>	<b>Limbo: anchura</b>		
<b>QN (a)</b>	very narrow	très étroit	sehr schmal	muy estrecho	Fin vert nain compact	1
	narrow	étroit	schmal	estrecho	Keskenylevelü, Pesto Perpetuo, Piccolino	3
	medium	moyen	mittel	mediano	Baroness, Bonazza	5
	broad	large	breit	ancho	Basinova	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>7. (*)</b>	<b>VG</b>	<b>Leaf blade: anthocyanin coloration of upper side</b>	<b>Limbe: pigmentation anthocyanique de la face supérieure</b>	<b>Blattspreite: Anthocyanfärbung der Oberseite</b>	<b>Limbo: pigmentación antocianica del haz</b>	
<b>QN</b>	<b>(a)</b>	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Bonazza, Edwina, Grand vert 1
		weak	faible	gering	débil	3
		medium	moyenne	mittel	media	Ararat 5
		strong	forte	stark	fuerte	Osmin 7
		very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	Purple Ruffles 9
<b>8. (+)</b>	<b>VG</b>	<b>Leaf blade: distribution of anthocyanin</b>	<b>Limbe: distribution de la pigmentation anthocyanique</b>	<b>Blattspreite: Verteilung der Anthocyanfärbung</b>	<b>Limbo: distribución de la pigmentación antocianica</b>	
<b>PQ</b>	<b>(a)</b>	mainly on veins	principalement sur les nervures	hauptsächlich an den Adern	principalmente en los nervios	Feronia 1
		on basal part	sur la partie basale	am basalen Teil	en la parte basal	Wild Magic 2
		on basal and upper part	sur la partie basale et la partie supérieure	am basalen und oberen Teil	en las partes basal y superior	Lhasa 3
		throughout	partout	überall	en la totalidad	Osmin, Purple Ruffles, Rosie 4
<b>9. (*) (+)</b>	<b>VG</b>	<b>Leaf blade: intensity of green color</b>	<b>Limbe: intensité de la couleur verte</b>	<b>Blattspreite: Intensität der Grünfärbung</b>	<b>Limbo: intensidad del color verde</b>	
<b>QN</b>	<b>(a)</b>	light	vert clair	hell	claro	1
		medium	vert moyen	mittel	medio	Baroness 3
		dark	vert foncé	dunkel	oscuro	Bajazzo, Gustosa 5
<b>10.</b>	<b>VG</b>	<b>Leaf blade: glossiness</b>	<b>Limbe: brillance</b>	<b>Blattspreite: Glanz</b>	<b>Limbo: brillo</b>	
<b>QN</b>	<b>(a)</b>	weak	faible	gering	débil	Magic White 3
		medium	moyenne	mittel	medio	Ararat, Bonazza, Osmin 5
		strong	forte	stark	fuerte	Edwina, Rudy 7
<b>11. (*)</b>	<b>VG</b>	<b>Leaf blade: blistering</b>	<b>Limbe: cloûre</b>	<b>Blattspreite: Blasigkeit</b>	<b>Limbo: abullonado</b>	
<b>QN</b>	<b>(a)</b>	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Piccolino, Siam Queen 1
		weak	faible	gering	débil	Osmin 3
		medium	moyene	mittel	medio	Baroness, Grand vert 5
		strong	forte	stark	fuerte	Basinova, Gustosa, Purple Ruffles 7
<b>12. (+)</b>	<b>VG</b>	<b>Leaf blade: profile in cross section</b>	<b>Limbe: profil en section transversale</b>	<b>Blattspreite: Profil im Querschnitt</b>	<b>Limbo: perfil en sección transversal</b>	
<b>PQ</b>	<b>(a)</b>	convex	convexe	konvex	convexo	Basinova, Edwina, Grand vert 1
		flat	plat	flach	plano	Osmin, Piccolino 2
		concave	concave	konkav	cóncavo	3
		v-shaped	en forme de V	v-förmig	en forma de V	Marian 4

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>13. VG (* (+)</b>	<b>Leaf blade: serration of margin</b>	<b>Limbe: dentelure du bord</b>	<b>Blattspreite: Randeinschnitte</b>	<b>Limbo: serrado del borde</b>		
<b>QN (a)</b>	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Piccolino	1
	weak	faible	gering	débil	Basinova, Bonazza	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Ararat, Osmin, Rosie	5
	strong	forte	stark	fuerte	Serata	7
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	Purple Ruffles	9
<b>14. VG</b>	<b>Leaf blade: undulation of margin</b>	<b>Limbe: ondulation du bord</b>	<b>Blattspreite: Randwellung</b>	<b>Limbo: ondulación del margen</b>		
<b>QN (a)</b>	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Basinova, Edwina, Grand vert, Marian, Piccolino	1
	weak	faible	gering	débil		3
	medium	moyenne	mittel	media	Serata	5
	strong	forte	stark	fuerte	Purple Ruffles	7
<b>15. VG/ MS</b>	<b>Petiole: length</b>	<b>Pétiole: longueur</b>	<b>Blattstiel: Länge</b>	<b>Pecíolo: longitud</b>		
<b>QN</b>	short	court	kurz	corto	Piccolino	1
	medium	moyen	mittel	mediano	Bavires	2
	long	long	lang	largo	Mammolo	3
<b>16. VG/ MS (+)</b>	<b>Flowering stem: length</b>	<b>Tige florale: longueur</b>	<b>Blütentrieb: Länge</b>	<b>Tallo floral: longitud</b>		
<b>QN (b)</b>	short	courte	kurz	corto	Piccolino	3
	medium	moyenne	mittel	mediano	Osmin, Rudy	5
	long	longue	lang	largo	Bavires, Bonazza, Edwina	7
<b>17. VG/ MS (+)</b>	<b>Flowering stem: length of internodes</b>	<b>Tige florale: longueur des entre-nœuds</b>	<b>Blütentrieb: Länge der Internodien</b>	<b>Tallo floral: longitud de los entrenudos</b>		
<b>QN (b)</b>	short	courte	kurz	cortos	Piccolino	3
	medium	moyenne	mittel	medianos	Bavires, Bonazza, Grand vert, Gustosa, Osmin, Rosie	5
	long	longue	lang	largos		7
<b>18. VG</b>	<b>Flowering stem: hairiness of bracts</b>	<b>Tige florale: pilosité des bractées</b>	<b>Blütentrieb: Behaarung der Deckblätter</b>	<b>Tallo floral: vellosidad de las brácteas</b>		
<b>QN (b)</b>	weak	faible	gering	débil	Grand vert	1
	medium	moyenne	mittel	media	Thailandais à petites feuilles	2
	strong	forte	stark	fuerte	Osmin	3

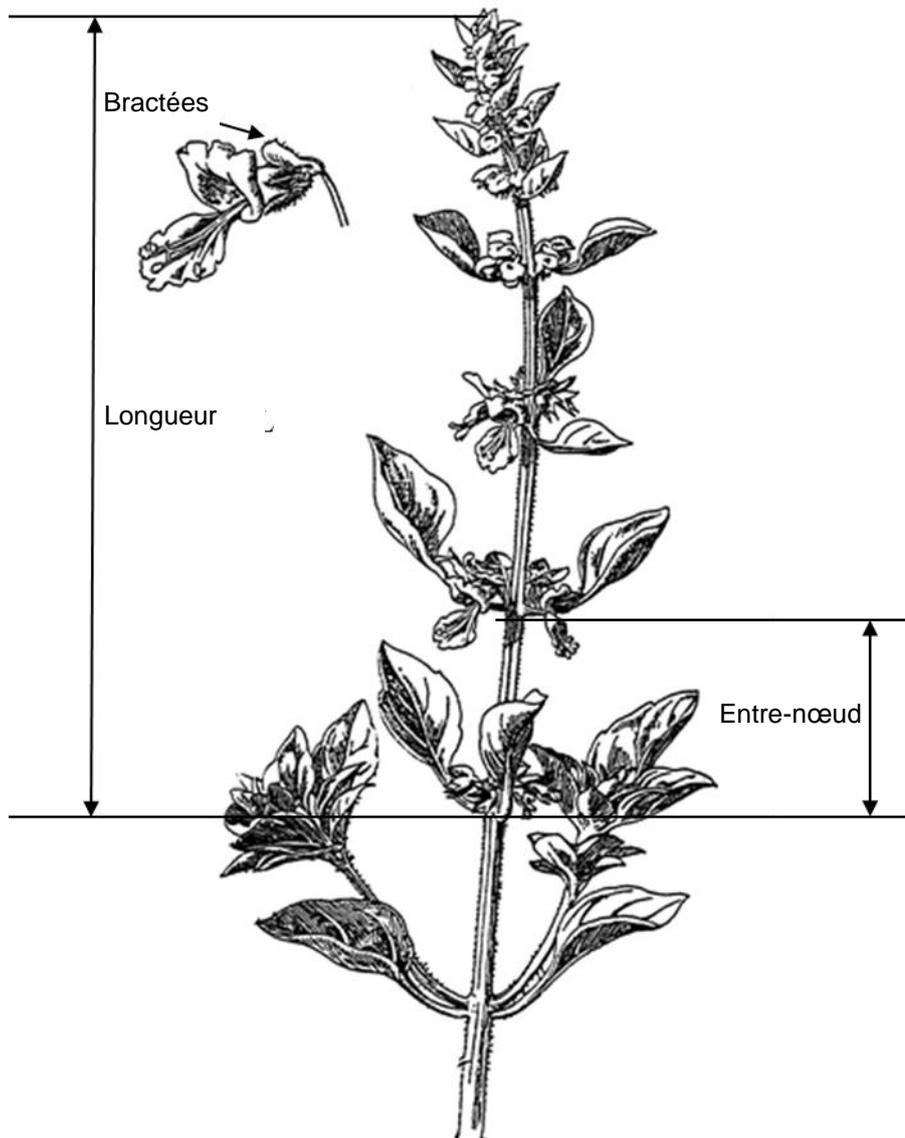
	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>19. VG</b>	<b>Flower: color of corolla</b>	<b>Fleur: couleur de la corolle</b>	<b>Blüte: Farbe der Krone</b>	<b>Flor: color de la corola</b>		
<b>PQ</b>	white	blanc	weiß	blanco	Bavires, Edwina, Grand vert, Marian, Pesto Perpetuo	1
	pink	rose	rosa	rosa	Red Arrow	2
	light violet	violet clair	hellviolett	violeta claro	Ararat, Rosie	3
	dark violet	violet foncé	dunkelviolett	violeta oscuro	Crimson, Osmin	4
<b>20. VG</b>	<b>Flower: color of style</b>	<b>Fleur: couleur du style</b>	<b>Blüte: Farbe des Griffels</b>	<b>Flor: color del estilo</b>		
<b>PQ</b>	white	blanc	weiß	blanco	Edwina, Marian, Piccolino	1
	light violet	violet clair	hellviolett	violeta claro	Magic White, Opal	2
	dark violet	violet foncé	dunkelviolett	violeta oscuro	Ararat, Rosie	3
<b>21. MG (* (+)</b>	<b>Only seed-propagated varieties: Beginning of flowering</b>	<b>Variétés reproduites par voie sexuée seulement: Époque de début de la floraison</b>	<b>Nur bei samenvermehrten Sorten: Blühbeginn</b>	<b>Solo variedades de reproducción sexuada: Comienzo de la floración</b>		
<b>QN</b>	very early	très précoce	sehr früh	muy temprano		1
	early	précoce	früh	temprano	Keskenylevelü, Piccolino	3
	medium	intermédiaire	mittel	intermedio	Grand vert, Mammolo, Marian	5
	late	tardive	spät	tardío		7
	very late	très tardive	sehr spät	muy tardío	Purple Ruffles	9

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Les observations des limbes doivent être effectuées sur des feuilles externes complètement développées provenant de la partie médiane de la plante.
- (b)



## 8.2 Explications portant sur certains caractères

### Ad. 1 : Plante : port

Les observations doivent être effectuées sur des plantes complètement développées avant l'élongation des tiges florales.



1  
très dressé



3  
dressé large

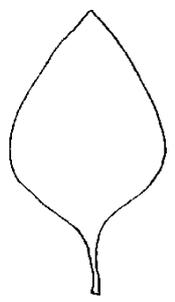
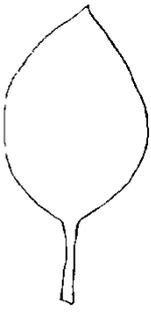
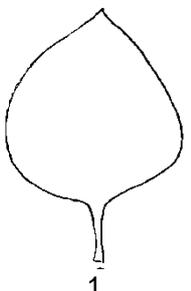
### Ad. 2 : Plante : hauteur

La hauteur de la plante doit être mesurée sur des plantes complètement développées, en incluant les tiges florales.

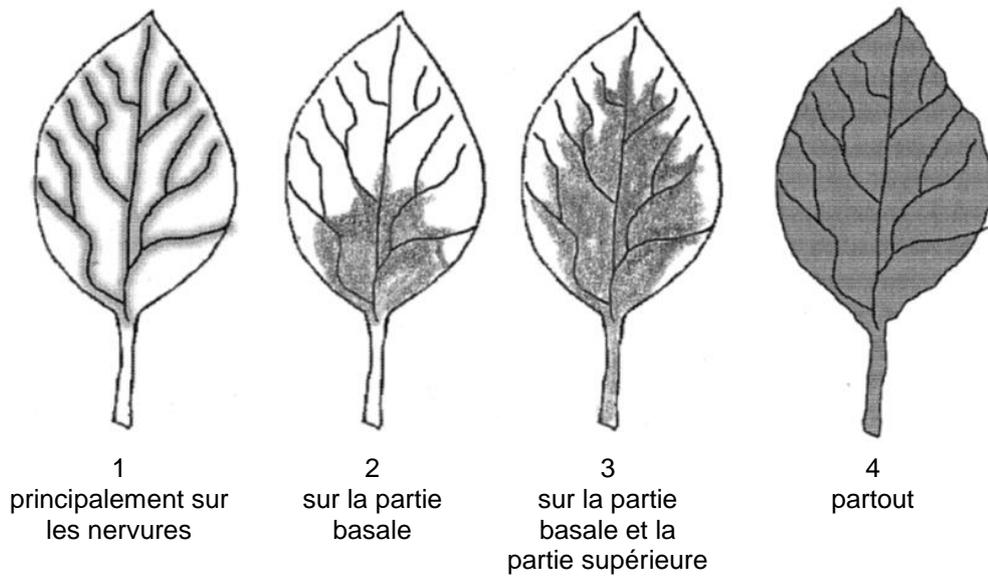
### Ad. 3 : Tige : pigmentation anthocyanique

La pigmentation anthocyanique doit être observée sur la tige principale de plantes complètement développées avant l'élongation des tiges florales.

Ad. 4 : Limbe : forme

		← partie la plus large →	
		au-dessous du milieu	au milieu
largeur (rapport longueur/largeur)	→ étroite (élevé)		 4 elliptique étroite
	large (bas)←	 2 ovale moyenne	 3 elliptique moyenne
		 1 ovale large	

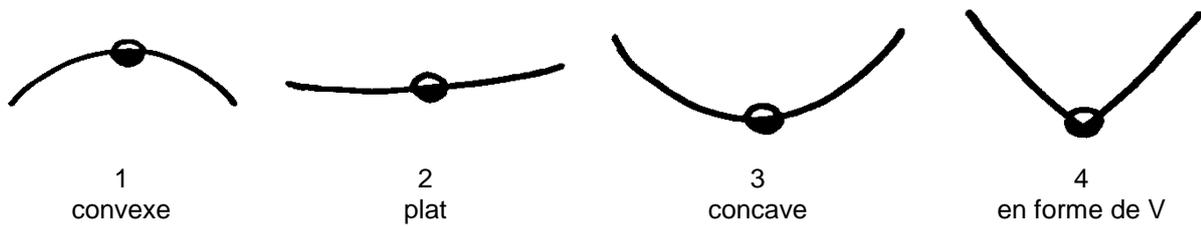
Ad. 8 : Limbe : distribution de la pigmentation anthocyanique



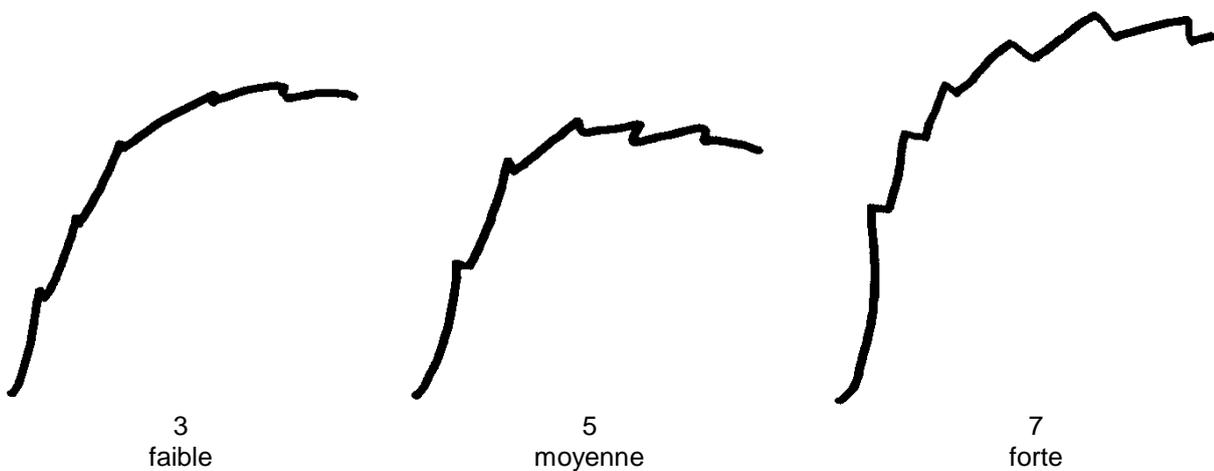
Ad. 9 : Limbe : intensité de la couleur verte

Caractère à observer uniquement si la pigmentation anthocyanique ne recouvre pas entièrement le limbe.

Ad. 12 : Limbe : profil en section transversale



Ad. 13 : Limbe : dentelure du bord



Ad. 16 : Tige florale : longueur

La longueur doit être observée sur la tige florale principale.

Ad. 17 : Tige florale : longueur des entre-nœuds

La longueur des entre-nœuds doit être observée en tant que moyenne de tous les entre-nœuds sur la tige florale principale.

Ad. 21 : Variétés reproduites par voie sexuée seulement : Époque de début de la floraison

L'observation doit être effectuée lorsque 10% des plantes fleurissent.

9. Bibliographie

Debaggio T., Belsinger S., 1942 : Basil, An Herb Lover's Guide. Ed. Interwave Press. 144p.

Dachler M., Pelzmann H., 1999 : Arznei- und Gewürzpflanzen, Österreichischer Agrarverlag, 2. Auflage, Klosterneuburg, AT.

Heeger E.F., 1989 : Handbuch des Arznei- und Gewürzpflanzenbaues, VEB Deutscher Landwirtschaftsverlag Berlin

Vilmorin Andrieux, 1989 : Les plantes potagères, description et culture des principaux légumes des climats tempérés, Les édition 1900.

Vogel G., 1996 : Handbuch des speziellen Gemüsebaues, Ulmer Verlag, Stuttgart, DE

Weymar, 1961 : Buch der Lippenblütler und Rauhblattgewächse, Verlag Neumann Berlin und Radebeul, DE

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

	Date de la demande : (réservé aux administrations)
--	---

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE  
à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale

1. Objet du questionnaire technique

1.1 Nom botanique

1.2 Nom commun

2. Demandeur

Nom

Adresse

Numéro de téléphone

Numéro de télécopieur

Adresse électronique

Obtenteur (s'il est différent  
du demandeur)

3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur

Dénomination proposée  
(le cas échéant)

Référence de l'obtenteur

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et la méthode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

- a) hybridation contrôlée [ ]  
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)  
parent femelle parent mâle

- b) hybridation à généalogie partiellement inconnue [ ]  
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)  
parent femelle parent mâle

- c) hybridation à généalogie totalement inconnue [ ]

4.1.2 Mutation [ ]  
(indiquer la variété parentale)

.....

4.1.3 Découverte et développement [ ]  
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

.....

4.1.4 Autre [ ]  
(veuillez préciser)

.....

# Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Variétés reproduites par voie sexuée

- a) Pollinisation croisée  
b) Autre [ ]  
(veuillez préciser)

[ ]

4.2.2 Variétés multipliées par voie végétative

- a) Boutures  
b) Autre [ ]  
(veuillez préciser)

[ ]

4.2.3 Autre [ ]  
(veuillez préciser)

[ ]

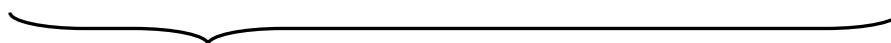
Dans le cas de variétés hybrides, le schéma de production de l'hybride doit être indiqué sur une feuille à part. Il convient d'indiquer en détail toutes les lignées nécessaires pour la production de l'hybride, par exemple

*Hybride simple*

(.....) x (.....)  
parent femelle parent mâle

*Hybride trois voies*

(.....) x (.....)  
lignée femelle lignée mâle



(.....) x (.....)  
hybride simple utilisé comme parent femelle parent mâle

et en particulier :

- a) toute lignée mâle stérile  
b) le système de maintien des lignées mâles stériles.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (Le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée.)			
	Caractères	Exemples	Note
<b>5.1</b>	<b>Plante : port</b>		
<b>(1)</b>			
	très dressé	Grand vert	1[ ]
	dressé		2[ ]
	dressé large	Fin vert nain compact	3[ ]
<b>5.2</b>	<b>Limbe : forme</b>		
<b>(4)</b>			
	ovale large	Géant Mammouth, Italian large leaf	1[ ]
	ovale moyenne	Baroness, Marian	2[ ]
	elliptique moyenne	Ararat, Keskenylevelü, Magic White, Piccolino, Rudy	3[ ]
	elliptique étroite	Fin vert nain compact	4[ ]
<b>5.3</b>	<b>Limbe : pigmentation anthocyanique de la face supérieure</b>		
<b>(7)</b>			
	nulle ou très faible	Bonazza, Edwina, Grand vert	1[ ]
	très faible		2[ ]
	faible		3[ ]
	faible à moyenne		4[ ]
	moyenne	Ararat	5[ ]
	moyenne à forte		6[ ]
	forte	Osmin	7[ ]
	forte à très forte		8[ ]
	très forte	Purple Ruffles	9[ ]
<b>5.4</b>	<b>Fleur : couleur de la corolle</b>		
<b>(19)</b>			
	blanc	Bavires, Edwina, Grand vert, Marian, Pesto Perpetuo	1[ ]
	rose	Red Arrow	2[ ]
	violet clair	Ararat, Rosie	3[ ]
	violet foncé	Crimson, Osmin	4[ ]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
<b>5.5</b> <b>(21)</b> <b>Variétés reproduites par voie sexuée seulement : Époque de début de la floraison</b>		
très précoce		1[ ]
très précoce à précoce		2[ ]
précoce	Keskenylevelü, Piccolino	3[ ]
précoce à intermédiaire		4[ ]
intermédiaire	Grand vert, Mammolo, Marian	5[ ]
intermédiaire à tardive		6[ ]
tardive		7[ ]
tardive à très tardive		8[ ]
très tardive	Purple Ruffles	9[ ]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

*Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.*

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) <b>voisine(s)</b>	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez <b>votre</b> variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Limbe : longueur</i>	<i>long</i>	<i>moyen</i>
Observations:			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété
7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?
Oui [ ] Non [ ]
(Dans l'affirmative, veuillez préciser)
7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?
Oui [ ] Non [ ]
(Dans l'affirmative, veuillez préciser)
7.3 Autres renseignements
8. Autorisation de dissémination
a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?
Oui [ ] Non [ ]
b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?
Oui [ ] Non [ ]
Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

---

# Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- |   |         |         |
|---|---------|---------|
| a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)           | Oui [ ] | Non [ ] |
| b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) | Oui [ ] | Non [ ] |
| c) Culture de tissus  | Oui [ ] | Non [ ] |
| d) Autres facteurs  | Oui [ ] | Non [ ] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

9.3 Le matériel à examiner a-t-il été soumis à un test de dépistage de virus et autres agents pathogènes?

Oui [ ]

(veuillez fournir les précisions indiquées par l'autorité)

Non [ ]

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]